9 MAI JOSSELIN > **10 MAI** PLUMELEC

GRAND PRIX DU MORBIHAN

CRÉATION GRAPHIQUE : DAMIEN THOMAS - CRÉDIT PHOTO : DAMIEN THOMAS x NICOLAS VAUCOULON

GUIDE DE ROUTE / ROADBOOK

SOMMAIRE

Organisation 3

Les équipes engagées 4

LA CLASSIQUE MORBIHAN
3 MAI 2024

Lieux pratiques 6

Plan départ / arrivée 7

Parcours / circuit final 8

Itinéraire horaire 9

Règlement de l'épreuve 11

GRAND PRIX DU MORBIHAN FÉMININ
4 MAI 2024

Lieux pratiques 14

Plan départ / arrivée 15

Parcours 16

Itinéraire horaire 17

Règlement de l'épreuve 18

Nos partenaires 20

© Grand Prix Morbihan Organisation

ORGANISATION

COMPOSITION GPMO

Président
GUEGUEN Yannick
07 76 32 52 23
yguegueen@centreculinaire.com

Président d'Honneur
GUYOT Léon

1er Vice-Président
SEVENO Guy
07 51 67 75 72
guy.seveno@gmail.com

2eme Vice-Présidente en charge du secrétariat
VINCE Camille
06 73 15 30 56
camille.vince1@gmail.com

3eme Vice-Président
LAVILLONNIERE Benjamin
06 66 60 03 06
b.lavillonniere@yahoo.fr

Trésorière
LE CAM Stéphanie
06 60 81 31 98
stephanie.lecam56@gmail.com

Membres
BOUEDO Pierre
BURGUIN Sylvie
GLOAGUEN Vincent
JUIN David
HIVERT Alain
KERSUZAN Florian
LE CAPITAINE Julien
LE GOUELLEC Adeline
LE LABOURIER Brigitte
LE LABOURIER Pierrick
MASSE Anne
OLIVEUX Alain
ROBIC Yann
SABIN Romain

ORGANIGRAMME

DIRECTION

Président
GUEGUEN Yannick
Directeur de l'épreuve
LAVILLONNIERE Benjamin
Responsable Sécurité
GUEGUEN Yannick
Finances
LE CAM Stéphanie
Partenariats
JUIN David
LE GOUELLEC Adeline
Relations publiques
LE GOUELLEC Adeline
VINCE Camille
Communication & Marketing
VINCE Camille

COMPETITION

Responsable sportif
ROBIC Yann
Permanence/Secrétariat
ROBIC Yann
LE GOUELLEC Adeline
Relations Equipes
SEVENO Guy
Responsable pilotes
GLOAGUEN Vincent
LAPPARTIENT Joseph
Responsable du parc auto et des parcours
GLOAGUEN Vincent
Réalisation graphique et livre de route
VINCE Camille
ROBIC Yann
Régulateur
LE DASTUMER Christophe
Protocole
GUEGUEN Yannick
LE GOUELLEC Adeline
Responsable du local anti-dopage
MASSE Anne
Chronométrage officiel
MATSPORT TIMING
Bus commissaires et podium
OF-X et BSC
Speaker Radio-Tour
LAPPARTIENT Joseph
Ardoisier
ROBIC Sébastien
Animation
MARTIN Damien
MICHELIN Antoine
Radio et Dépannage neutre
HERMINE SERVICE COURSE
Fléchage / Défléchage
BOUEDO Pierre

MEDICAL

Médecin
?

HEBERGEMENT

Responsable hébergement
SEVENO Guy

RESTAURATION / BUVETTE

Responsable restauration
Christian OLIVEUX
Responsable buvette
Régis LE CAM

ANIMATION VILLAGE

Responsable Animation village
LE LABOURIER Brigitte

MEDIAS

Responsable du pôle médias
VINCE Camille

COLLEGE DES COMMISSAIRES

Président du jury
Paula MARTINS
Commissaire 1
LAMBERT Philippe
Commissaire 2
NOUHAUD Alexandre
Juge à l'arrivée
FRELAUT Mélanie
Commissaire moto 1
FOREAU Christophe
Commissaire moto 2
SIMMONET Aurélie

© Grand Prix Morbihan Organisation

LES EQUIPES ENGAGEES

UCI WORLD TEAM
CERATIZIT
GER

UCI WORLD TEAM
FDJ SUEZ
FRA

UCI WORLD TEAM
HUMAN POWERED HEALTH
USA

UCI WORLD TEAM
ROLAND TEAM
SUI

UCI WORLD TEAM
UAE TEAM ADQ
UAD

UCI PRO TEAM
ARKEA B&B HOTELS
FRA

UCI PRO TEAM
COFIDIS
FRA

UCI PRO TEAM
ST MICHEL PREFERENCE HOME AUBER 93
FRA

UCI PRO TEAM
VOLKERWESSELS WOMEN PRO CYCLING TEAM
NED

PRO TEAM UCI
WINSPACE ORANGE SEAL
FRA

CONTINENTALE UCI
AROMITALIA 3T VAIANO
ITA

CONTINENTALE UCI
CANYON // SRAM ZONDACRYPTO GENERATION
GER

CONTINENTALE UCI
CJ O'SHEA RACING TEAM
GBR

CONTINENTALE UCI
DD GROUP PRO CYCLING TEAM
GBR

CONTINENTALE UCI
LIV ALULA JAYCO
AUS

CONTINENTALE UCI
NEXETIS
SUI

TEAM DUKLA PRAHA
TCZ

CONTINENTALE UCI
TOP GIRLS FASSA BORTOLO
ITA

CONTINENTALE UCI
WWC
SUI

NATIONALE 1
BREIZH LADIES
FRA

NATIONALE 1
CHAMBÉRY CYCLISME COMPETITION
FRA

NATIONALE 1
LADYNAMIPS CLARIS AUTOMOBILES RVC
FRA

NATIONALE 1
LANESTER WOMEN MORBIHAN
FRA

NATIONALE 1
TEAM ELLES VERTOU RAYO' NANTES
FRA

NATIONALE 1
TEAM CENTRE VAL DE LOIRE FEMININ
FRA

NATIONALE 1
UVCA TROYES
FRA

EQUIPE ETRANGERE
BLACK MAGIC P/B TINELLI
NZL

© Grand Prix Morbihan Organisation

LA CLASSIQUE MORBIHAN
VENDREDI 9 MAI 2025
COUPE DE FRANCE
ÉLITE FEMMES
FDJ

LIEUX PRATIQUES

PERMANENCE		
DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 9 mai	9H15 - 10H30	Mairie de Josselin, Place Alain de Rohan, 56120 Josselin

DISTRIBUTION DES PIECES OFFICIELLES		
DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 9 mai	9H30 - 10H30	Mairie de Josselin, Place Alain de Rohan, 56120 Josselin

REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS		
DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 9 mai	10H45	Mairie de Josselin, Place Alain de Rohan, 56120 Josselin

REUNION SECURITE UCI PILOTES ECHELON COURSE		
DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 9 mai	11H15	Mairie de Josselin, Place Alain de Rohan, 56120 Josselin

PERMANENCE D'ARRIVEE		
DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 9 mai	15H00 -19H00	Mairie de Josselin, Place Alain de Rohan, 56120 Josselin

SALLE DE PRESSE		
DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 9 mai	15H00 -19H00	Mairie de Josselin, Place Alain de Rohan, 56120 Josselin

HOPITAUX

VANNES
CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE
Hôpital Chubert
20, Boulevard Maurice Guillaudot
(près de la gare SNCF)
B.P. 70555 56017 VANNES CEDEX
Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil)
02.97.01.41.30 (urgences)

PONTIVY
CENTRE HOSPITALIER DU CENTRE BRETAGNE
Hôpital de Pontivy
Site de Kerio
B.P. 70023 56306 PONTIVY
Tél. : 02.97.79.00.00 (accueil)

© Grand Prix Morbihan Organisation

PLAN DEPART / ARRIVEE

DEPART DE JOSSELIN

Rassemblement de départ : Pied du Chateau, rue du Canal, 56120 Josselin.
Signature : de 11H40' à 12H15' Appel des coureurs : 12H15'.
Départ fictif : 12H20'.
Départ réel lancé : 12H30', rue Saint-Nicolas

ARRIVEE A JOSSELIN

L'arrivée est jugée sur la rue St Nicolas à l'extrémité d'une légère montée de 900 m (Largeur 6m).

© Grand Prix Morbihan Organisation

PARCOURS / CIRCUIT FINAL

© Grand Prix Morbihan Organisation

ITINERAIRE HORAIRE

LA CLASSIQUE MORBIHAN (1/2)					
KM A PARCOURIR	KM PARCOURUS	ITINERAIRE	36 KM/H	37 KM/H	38 KM/H
		JOSSELIN, Pied du Chateau, Rue du canal, DÉPART FICTIF	**12H20**	**12H20**	**12H20**
112,6	**0**	**3 km après DÉPART REEL, route de l'hippodrome, JOSSELIN**	**12H30**	**12H30**	**12H30**
109,9	2,7	Tourner à gauche vers rue des trentes	12H35	12H34	12H34
109,3	3,3	Tourner à gauche sur rue du canal	12H36	12H35	12H35
109	3,6	Tourner à droite sur rue du Gal de Gaulle	12H36	12H36	12H36
107,6	5	GUEGON	12H38	12H38	12H38
105,6	7	SAINT SERVANT	12H42	12H41	12H41
104,8	7,8	Prendre à gauche sur D143	12H43	12H43	12H42
103,5	9,1	Prendre à droite sur Le Bourg/D151	12H45	12H45	12H44
101,8	10,8	Tout droit vers Lizio	12H48	12H48	12H47
97,8	14,8	LIZIO	12H55	12H54	12H53
97,1	15,5	Prendre à gauche sur Pl. de l'Église/D174	12H56	12H55	12H54
96,6	16	Prendre à droite sur Rue de la Fontenelle/D151	12H57	12H56	12H55
95,4	17,2	SERENT	12H59	12H58	12H57
92	20,6	Prendre à gauche sur D151E	13H04	13H03	13H03
91,4	21,2	Au rond-point, prendre la 1re sortie sur Rue Général de Gaulle	13H05	13H04	13H03
90	22,6	Rejoindre D766A	13H08	13H07	13H06
89,5	23,1	Tourner à droite vers Callac	13H09	13H07	13H06
86,6	26	CALLAC	13H13	13H12	13H11
84,4	28,2	Direction Trédion	13H17	13H16	13H15
83,6	29	TREDION	13H18	13H17	13H16
81,5	31,1	Prendre à droite sur D1	13H22	13H20	13H19
79,1	33,5	PLUMELEC	13H26	13H24	13H23
78,4	34,2	Tourner à gauche sur Penclen	13H27	13H25	13H24
74,4	38,2	Prendre la direction nord sur Cadoudal/D126 vers	13H34	13H32	13H30
70,9	41,7	Prendre Kerfiloue en direction de Rue Georges Cadoudal/D126	13H40	13H38	13H36
69,8	42,8	Tourner à gauche pour rester sur Kerfiloue	13H41	13H39	13H38
68,9	43,7	Prendre à gauche sur Rue du Chanoine Guillemot	13H43	13H41	13H39
68,6	44	Prendre à droite sur Rue Georges Cadoudal/D126	13H43	13H41	13H39
68,3	44,3	Droite sur Place de l'église	13H44	13H42	13H40
68,2	44,4	Prendre à droite sur Rue du Gén de Gaulle/D1	13H44	13H42	13H40

© Grand Prix Morbihan Organisation

ITINERAIRE HORAIRE

LA CLASSIQUE MORBIHAN (2/2)					
KM A PARCOURIR	KM PARCOURUS	ITINERAIRE	36 KM/H	37 KM/H	38 KM/H
65,1	47,5	Tourner à droite	13H49	13H47	13H45
62,8	49,8	Prendre à droite sur D126	13H53	13H51	13H49
60,8	51,8	Au rond-point, prendre la 1re sortie sur Rue Georges Cadoudal/ D126	13H56	13H54	13H52
60,5	52,1	Prendre à droite sur Pl. de l'Église/D1	13H57	13H54	13H52
58,8	53,8	Prendre à gauche sur Kerivaux/D174	14H00	13H57	13H55
55,8	56,8	SAINT AUBIN vers Lizio	14H05	14H02	14H00
53,9	58,7	Prendre à gauche sur D160	14H08	14H05	14H03
53,4	59,2	CRUGUEL	14H09	14H06	14H03
50	62,6	Prendre à gauche sur Hôtel Forget/D160	14H14	14H12	14H09
49,5	63,1	Prendre à droit sur D122	14H15	14H12	14H10
49,3	63,3	Prendre à gauche sur Pont Digo	14H19	14H16	14H13
48,8	63,8	GUEGON - COET BUGAT	14H20	14H13	14H11
42,4	70,2	Prendre à droite sur Chp Blanc/D126	14H27	14H24	14H21
39,9	72,7	Prendre légèrement à gauche sur Rue du Dix Neuf Mars 1962	14H31	14H28	14H25
39,5	73,1	Continuer sur Rue de Bisoizon	14H32	14H29	14H25
39,4	73,2	Au rond-point, prendre la 3e sortie et continuer sur Rue de Bisoizon	14H32	14H29	14H26
38	74,6	Prendre à droite sur D724	14H34	14H31	14H28
37,1	75,5	Prendre à droite sur Le Bas de la Lande/D724	14H36	14H32	14H29
35,4	77,2	Tourner à gauche pour rester sur La Coudraie	14H39	14H35	14H32
35,1	77,5	Tourner à gauche	14H39	14H36	14H32
34,6	78	Tourner à droite vers D724	14H40	14H36	14H33
34,4	78,2	JOSSELIN	14H40	14H37	14H33
34,4	78,2	Au rond-point, prendre la 1ère sortie sur Chem. Glatinier	14H40	14H37	14H33
32,8	79,8	Entrée sur le circuit	14H43	14H39	14H36
31,8	**80,8**	**JOSSELIN - 1er passage sur la ligne**	**14H45**	**14H41**	**14H38**
26,5	**86,1**	**Début du 2ème TOUR**	**14H53**	**14H50**	**14H46**
21,2	**91,4**	**Début du 3ème TOUR**	**15H02**	**14H58**	**14H54**
15,9	**96,7**	**Début du 4ème TOUR**	**15H11**	**15H07**	**15H03**
10,6	**102**	**Début du 5ème TOUR**	**15H20**	**15H15**	**15H11**
5,3	**107,3**	**Début du 6ème TOUR**	**15H29**	**15H24**	**15H19**
0	**112,6**	**JOSSELIN - ARRIVEE**	**15H38**	**15H33**	**15H28**

© Grand Prix Morbihan Organisation

REGLEMENT DE L'EPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve «La Classique Morbihan» est organisée par l'association «Grand Prix Morbihan Organisation» sous le règlement de l'Union Cycliste Internationale (U.C.I.). Elle se dispute le vendredi 9 mai 2025.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Femmes Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI, comptant pour la Coupe de France FDJ. L'épreuve est de classe WE 1.1. Conformément au règlement UCI, article 2 : 10.017, elle attribue les points suivants aux vingt-cinq premières classées : 125, 85, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 5, 5, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3 pour le classement UCI Femmes elite.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI Women's World teams (Mini 1, max 7) / equipes Continentales Femmes UCI / equipes professionnelles cyclo-cross UCI / equipes nationales / equipes régionales et de club. Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, chaque équipe devra être composée d'un minimum de 4 compétitrices et d'un maximum de 6 compétitrices.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le vendredi 9 mai 2025 de 9H15 à 10H30 à la Mairie, place Alain de Rohan, 56120 Josselin.
La permanence d'arrivée s'effectuera à l'issue de l'épreuve a Mairie, place Alain de Rohan, 56120 Josselin, de 15h00 à 19h00.
La confirmation des partantes, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 9H15 à 10H30 le vendredi 9 mai 2025.
La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 10H45 le vendredi 9 mai 2025 et aura lieu à la Mairie de Josselin, Place Alain de Rohan, 56120 Josselin.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.4875 Mhz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société Hermine Service Course au moyen de trois voitures et une moto de dépannage avec mécaniciens.

ARTICLE 7. ZONE DE DECHETS

Une zone de déchets sera matérialisée au km 40, dans la municipalité de Plumelec, ainsi qu'au km 87 à Josselin.

ARTICLE 7. ZONE DE RAVITAILLEMENT

Une zone de ravitaillement sera matérialisée au km 40,5, dans la municipalité de Plumelec, ainsi qu'au km 87,5 à Josselin.

ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée étant jugée sur un circuit, l'entraide entre les compétitrices d'une même équipe ne peut se faire que si elles se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve.

© Grand Prix Morbihan Organisation

Afin d'éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des compétitrices de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.
Toute compétitrice arrivant dans un délai dépassant 8% du temps de la vainqueur n'est plus retenue au classement.
Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 10. CLASSEMENTS ANNEXES

La Coupe de France Femmes Elite FDJ comporte deux classements pour l'ensemble des concurrentes et des équipes au départ (françaises et étrangères) :
- Classement individuel
- Classement par équipes

En cas d'ex-æquo, les concurrentes sont départagées par le plus grand nombre de premières places et, le cas échéant, de 2èmes, puis de 3èmes places. En cas de nouvelle égalité, c'est le meilleur classement lors de la dernière manche qui les départage. Seules les concurrentes ayant terminé l'épreuve figurent dans ce classement.

ARTICLE 11. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les concurrentes suivantes doivent se présenter en tenue au protocole :

» Les trois premières de l'épreuve
» La meilleure équipe
» La leader de la Coupe de France FDJ à l'issue de l'épreuve
» La plus combative du jour

Ces participantes se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.
En outre, la législation antidopage française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.
Le contrôle antidopage a lieu dans un camion prévu à cet effet par la société OF-X. Il se situe sur le site départ/arrivée de Josselin.

ARTICLE 13. PRIX

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux vingt premières du classement scratch selon la grille UCI :

1er	560 €	11ème	90 €
2ème	485 €	12ème	90 €
3ème	400 €	13ème	90 €
4ème	250 €	14ème	90 €
5ème	220 €	15ème	90 €
6ème	205 €	16ème	90 €
7ème	195 €	17ème	90 €
8ème	175 €	18ème	90 €
9ème	160 €	19ème	90 €
10ème	90 €	20ème	90 €

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de **3640 euros.**

ARTICLE 13. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

© Grand Prix Morbihan Organisation

GRAND PRIX DU MORBIHAN FÉMININ

SAMEDI 10 MAI 2025

PERMANENCE		
DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 9 mai	9H15 - 10H30	Mairie de Josselin, Place Alain de Rohan, 56120 Josselin

DISTRIBUTION DES PIECES OFFICIELLES		
DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 9 mai	9H30 - 10H30	Mairie de Josselin, Place Alain de Rohan, 56120 Josselin

REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS		
DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 9 mai	10H45	Mairie de Josselin, Place Alain de Rohan, 56120 Josselin

REUNION SECURITE UCI PILOTES ECHELON COURSE		
DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 9 mai	11H15	Mairie de Josselin, Place Alain de Rohan, 56120 Josselin

PERMANENCE D'ARRIVEE		
DATE	HEURE	LIEU
Samedi 10 mai	16H00 - 19H00	Site d'arrivée à Plumelec

SALLE DE PRESSE		
DATE	HEURE	LIEU
Samedi 10 mai	15H00 - 19H00	Site d'arrivée à Plumelec

HOPITAUX

VANNES
CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE
Hôpital Chubert
20, Boulevard Maurice Guillaudot
(près de la gare SNCF)
B.P. 70555 56017 VANNES CEDEX
Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil)
02.97.01.41.30 (urgences)

PONTIVY
CENTRE HOSPITALIER DU CENTRE BRETAGNE
Hôpital de Pontivy
Site de Kerio
B.P. 70023 56306 PONTIVY
Tél. : 02.97.79.00.00 (accueil)

© Grand Prix Morbihan Organisation

PLAN DEPART / ARRIVEE

Légende

- P Parking organisation, invités, officiels
- P Parking presse
- P Parking équipes
- Secours
- Restauration
- PPO Point de passage obligatoire

VIP	Espace invités
OFX	Portique d'arrivée
AD	Anti-dopage
POD	Podium protocolaire
ITW	Zone interview
TV	Zone technique TV
D.VIP	Dérive invités

© Grand Prix Morbihan Organisation

PARCOURS

Dénivelé final
3 km

© Grand Prix Morbihan Organisation

ITINERAIRE HORAIRE

GRAND PRIX DU MORBIHAN FEMININ					
KM A PARCOURIR	KM PARCOURUS	ITINERAIRE	36 KM/H	37 KM/H	38 KM/H
		PLUMELEC - DEPART REEL Début 1 er grand tour	**8H30**	**8H30**	**8H30**
83,9	0	4 km après D2PART REEL sur D1 après le pont de La Claie	8H38	8H38	8H38
82,5	1,4	Carrefour D.1 - C.3	8H39	8H39	8H39
81,4	2,5	Penclen	8H41	8H41	8H40
78,3	5,6	Carrefour C.R.3 - D.126	8H46	8H46	8H45
76	7,9	Cadoudal - D.126	8H50	8H49	8H49
74,2	9,7	PLUMELEC - début 2ème grand tour	8H53	8H52	8H52
60,5	23,4	PLUMELEC - début 3ème grand tour	9H16	9H14	9H13
46,8	37,1	PLUMELEC - début 1er petit tour	9H38	9H37	9H35
45,9	38	Carrefour D.126 - D.1	9H40	9H38	9H36
42,5	41,4	Carrefour D.1 - C.8	9H46	9H44	9H42
40,3	43,6	Carrefour C.8 - D.126	9H49	9H47	9H45
39	44,9	PLUMELEC - début 2ème petit tour	9H52	9H49	9H47
31,2	52,7	PLUMELEC - début 3ème petit tour	10H04	10H02	10H00
23,4	60,5	PLUMELEC - début 4ème petit tour	10H18	10H15	10H12
15,6	68,3	PLUMELEC - début 5ème petit tour	10H31	10H27	10H24
7,8	76,1	PLUMELEC - début 6ème petit tour	10H44	10H40	10H36
0	**83,9**	**PLUMELEC - ARRIVEE**	**10H57**	**10H53**	**10H49**

DEPART DE PLUMELEC

Rassemblement de départ : Au sommet de la Côte de Cadoudal, sur la ligne d'arrivée.
Signature : de 7H30' à 8H15'.
Appel des coureurs : 8H15'.
Départ fictif lancé : 8H30', sur la ligne d'arrivée, au sommet de la côte de Cadoudal (D.126).

ARRIVEE A PLUMELEC

Les arrivées sont jugées sur la D.126 à l'extrémité d'une ligne droite de 250m en faux plat et au sommet de la côte de Cadoudal après une ascension de 1400m à 6,5% de moyenne (Largeur 7m).

© Grand Prix Morbihan Organisation

REGLEMENT DE L'EPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve «Grand Prix du Morbihan Féminin» est organisée par l'association «Grand Prix Morbihan Organisation» sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (U.C.I.).
Elle se dispute le samedi 10 mai 2025.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie Femmes Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI, comptant pour la Coupe de France FDJ. L'épreuve est de classe WE 1.1. Conformément au règlement UCI, article 2 : 10.017, elle attribue les points suivants aux vingt-cinq premières classées : 125, 85, 70, 60, 50, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10, 5, 5, 5, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3 pour le classement UCI Femmes elite.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI Women's World teams (Mini 1, max 7) / equipes Continentales Femmes UCI / equipes professionnelles cyclo-cross UCI / equipes nationales / equipes régionales et de club. Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, chaque équipe devra être composée d'un minimum de 4 compétitrices et d'un maximum de 6.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le vendredi 9 mai 2025 de 9H15 à 10H30 à la Mairie, place Alain de Rohan, 56120 Josselin.
La permanence d'arrivée s'effectuera à l'issue de l'épreuve sur le site d'arrivée, le samedi 10 mai de 15h00 à 19h00.
La confirmation des partantes, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 9H30 à 10H30 le vendredi 9 mai 2025.
La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 10H45 le vendredi 9 mai 2025 et aura lieu à la Mairie, place Alain de Rohan, 56120 Josselin.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.4875 Mhz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société Hermine Service Course au moyen de trois voitures et une moto de dépannage avec mécaniciens.

ARTICLE 7. ZONE DE DECHETS

Une zone de déchets sera matérialisée 1500m avant la ligne d'arrivée.

ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée étant jugée sur un circuit, l'entraide entre les compétitrices d'une même équipe ne peut se faire que si elles se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve.
Afin d'éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des compétitrices de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés. Toute compétitrice arrivant dans un délai dépassant 8% du temps de la vainqueur n'est plus retenue au classement.
Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.
Une dérivation pour les véhicules est prévue Rue Lande de Prassun (250 m

© Grand Prix Morbihan Organisation

avant la ligne d'arrivée sur la gauche).

ARTICLE 9. CLASSEMENTS ANNEXES

La Coupe de France Femmes Elite FDJ comporte deux classements pour l'ensemble des concurrentes et des équipes au départ (françaises et étrangères) :
- Classement individuel
- Classement par équipes

En cas d'ex-æquo, les concurrentes sont départagées par le plus grand nombre de premières places et, le cas échéant, de 2èmes, puis de 3èmes places. En cas de nouvelle égalité, c'est le meilleur classement lors de la dernière manche qui les départage. Seules les concurrentes ayant terminé l'épreuve figurent dans ce classement.

ARTICLE 10. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les concurrentes suivantes doivent se présenter en tenue au protocole :

» Les trois premières de l'épreuve
» La leader de la Coupe de France FDJ à l'issue de l'épreuve
» La plus combative du jour
» La meilleure équipe
» La meilleure concurrente sur l'ensemble des deux épreuves selon la somme des places la moins élevée. En cas d'égalité, les concurrentes seront départagées par la meilleure place sur le Grand Prix du Morbihan Féminin.
» La meilleure équipe sur l'ensemble des deux épreuves selon la somme des places de la meilleure représentante de l'équipe dans chaque course. En cas d'égalité, les équipes seront départagées par la meilleure place de leur meilleure représentante sur le Grand Prix du Morbihan Féminin.

Ces participantes se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.
En outre, la législation antidopage française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.
Le contrôle antidopage a lieu dans un camion prévu à cet effet par la société OF-X. Il se situe sur le site départ/arrivée de Plumelec.

ARTICLE 12. PRIX

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux vingt premières du classement scratch selon la grille UCI :

1er	560 €	11ème	90 €
2ème	485 €	12ème	90 €
3ème	400 €	13ème	90 €
4ème	250 €	14ème	90 €
5ème	220 €	15ème	90 €
6ème	205 €	16ème	90 €
7ème	195 €	17ème	90 €
8ème	175 €	18ème	90 €
9ème	160 €	19ème	90 €
10ème	90 €	20ème	90 €

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de **3640 euros.**

ARTICLE 13. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

© Grand Prix Morbihan Organisation

GRAND PRIX DU MORBIHAN

LES PARTENAIRES

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

MORBIHAN

Région BRETAGNE

Centre MORBIHAN Communauté

Josselin

Plumelec L'étape verte

PARTENAIRES OFFICIELS

Groupama

capa Intérim L'intérim est un choix.

saur France

CA MORBIHAN

GROUPE EONNET PRENEZ LA ROUTE AVEC NOUS

EUREDEN

PIGEON BRETAGNE SUD

Armor·lux

E.Leclerc Ploërmel

BORALEX

FOURNISSEURS OFFICIELS

GO Gwendal Oliveux AUTOMOBILES

ibis

Tancelot ENTREZ DANS LA LÉGEND

SAM PAYSAGE

LE CHIPSIER FRANÇAIS Brets

PARTENAIRES MEDIAS

EUROSPORT

3 bretagne

Le Télégramme